

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance du mardi 26 Février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le Mardi 26 Février à 18h30 minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, régulièrement convoqué par le Président Didier BODA, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS).

**Date de la convocation :**

16 Février 2019

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
12	10	10

**Ont pris part au vote :** Mme CORDEVANT, Mme ZANUTTO-LEFEVRE, M. AUBERT, M. BODA, M. ENGRAND, M. GAGE, M. LEFEVRE, M. LEMOINE, M. PAILLETTE, M. TORDEUX.

<b>Compte Administratif de l'exercice 2018 – Affectation du Résultat et reprise du solde</b>	<b>Rapport</b>
	<b>N°6</b>

Le Comité Syndical,

Après avoir approuvé le compte administratif pour 2018 qui présente un excédent de :

- 644 563,51 € en section de fonctionnement,
- 140 801,88 € en section d'investissement déduction faite d'un montant de 302 280,00 € de reste à réaliser à reporter en 2019.

Considérant que le budget 2019 ne comporte pas, en prévision, de virement de la section d'exploitation (ligne 006) à la section d'investissement (ligne 005),

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2019,

93

Décide sur proposition du Président, d'affecter l'excédent du résultat d'exploitation 2018 d'un montant de 644 563,51 euros au budget comme suit :

- Financement de la section d'exploitation (compte 002) : 644 563,51 euros.

*Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical*

**DELIBERATION**

Le Comité syndical après en avoir délibéré décide :

- d'affecter l'excédent du résultat d'exploitation 2018 d'un montant de 644 563,51 euros au budget 2019 comme suit :
  - o Financement de la section d'exploitation (compte 002) : 644 563,51 euros.

**VOTE :**

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents.

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SOISSONS  
28 FEV. 2019

Affiché, le 28 FEV. 2019  
Pour extrait conforme,

Le Président,

Didier BOBA

